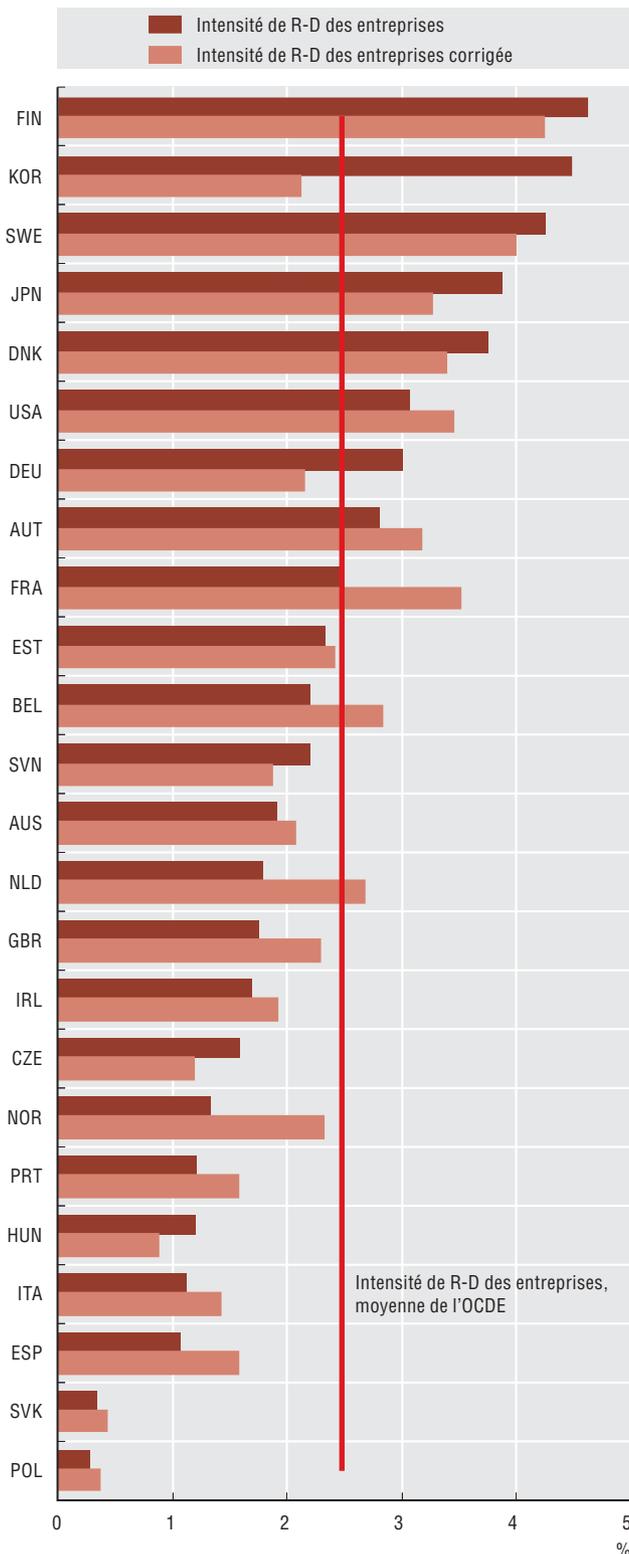


4. Spécialisation en R-D

R-D des entreprises ajustée en fonction de la structure sectorielle, 2011

En pourcentage de la valeur ajoutée dans le secteur des entreprises



Source : Calculs de l'OCDE fondés sur la Base de données pour l'analyse structurelle (STAN), www.oecd.org/sti/stan-fr, la Base ANBERD, www.oecd.org/sti/anberd, et la Base sur la recherche et développement, www.oecd.org/sti/srd ; OCDE, Base de données des principaux indicateurs de la science et de la technologie, www.oecd.org/sti/pist, juin 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932934508>

Pour comparer l'intensité de R-D des entreprises (dépenses de R-D rapportées à la valeur ajoutée ou au PIB) des pays, il faut tenir compte des différences dans leur structure sectorielle car l'intensité de R-D varie selon les secteurs. On peut illustrer le rôle des différences structurelles dans les écarts d'intensité globale de R-D des entreprises en montrant ce que serait l'intensité totale de R-D d'un pays si sa structure sectorielle correspondait à la moyenne de l'OCDE.

Avec une structure sectorielle identique à la moyenne de l'OCDE, l'intensité de R-D des entreprises ajustée pour l'Allemagne et la Corée serait inférieure à la moyenne de 2.5 % car ces économies sont spécialisées dans les industries de haute et moyenne-haute technologie. En Belgique, en France et aux Pays-Bas, l'intensité de R-D des entreprises serait supérieure à la moyenne OCDE, tandis que l'intensité globale de R-D ne changerait guère dans les pays d'Europe du Sud et de l'Est, où la structure sectorielle est plus proche de la moyenne.

Dans la plupart des pays, les secteurs de haute et moyenne-haute technologie représentent la majeure partie des dépenses de R-D des entreprises (DIRDE) manufacturières. Dans la Fédération de Russie et en Israël, leur part atteint plus de 90% de la DIRDE du secteur manufacturier, qui pourtant contribue à moins d'un tiers de la DIRDE totale. Le Chili et l'Estonie sont les seuls pays de l'OCDE où les activités de faible et moyenne-faible technologie représentent plus de la moitié de l'ensemble de la DIRDE du secteur manufacturier.

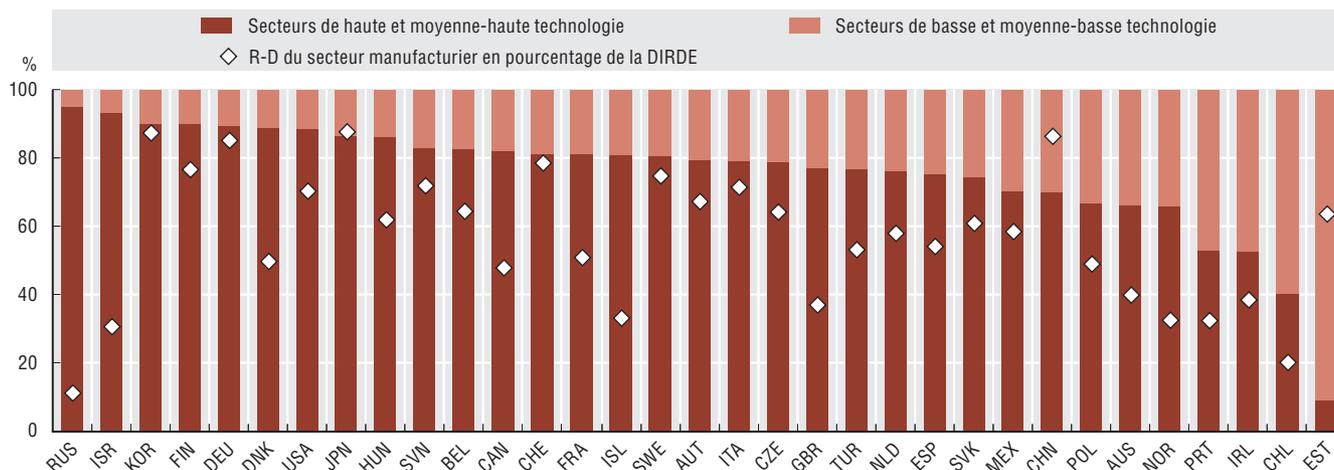
De nombreuses activités de services sont fondées sur le savoir et la R-D y joue un rôle important. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les services représentent un tiers ou plus de la DIRDE, une part qui s'est accrue au cours de la dernière décennie. La comparaison de la répartition sectorielle de la DIRDE à l'échelle internationale nécessite une prudence particulière : l'affectation de la R-D aux diverses branches d'activités peut différer selon les pays. Notamment, les services de R-D peuvent avoir été alloués (totalement ou en partie selon les pays) aux branches bénéficiaires.

Définitions

L'intensité de R-D ajustée en fonction de la structure sectorielle correspond, pour un pays, à la moyenne pondérée des intensités de R-D des secteurs, la structure industrielle – part des secteurs dans la valeur ajoutée – utilisée étant celle de l'OCDE (et non celle du pays considéré comme pour l'indicateur non ajusté). Pour la première fois, les calculs sont fondés sur la CITI Rév. 4. Les industries manufacturières sont classées par niveau de technologie (haute et moyenne-haute ; basse et moyenne-basse) selon l'intensité moyenne de R-D dans la zone OCDE (R&D rapportée à la valeur ajoutée ou à la production brute). Les services de R-D correspondent à la division 72 de la CITI Rév. 4.

R-D des entreprises dans le secteur manufacturier, par intensité technologique, 2011

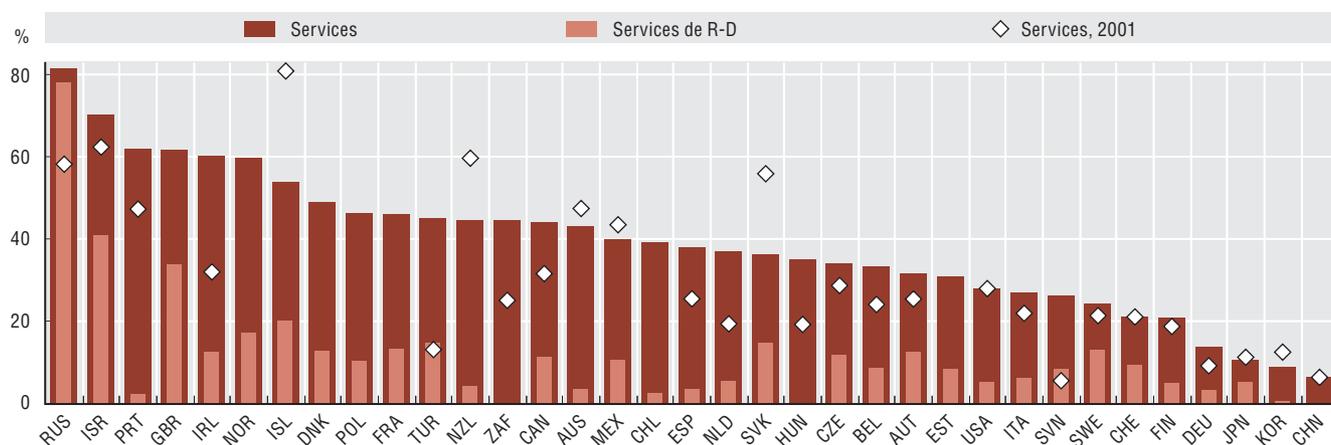
En pourcentage de la R-D dans le secteur manufacturier



Source : OCDE, Base de données ANBERD, www.oecd.org/sti/anberd et OCDE, Base de données sur la recherche et développement, www.oecd.org/sti/srd, juin 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932934527>

Part de la R-D des entreprises réalisée dans le secteur des services, 2001 et 2011



Source : OCDE, Base de données sur la recherche et développement, www.oecd.org/sti/srd et OCDE, Base de données des principaux indicateurs de la science et de la technologie, www.oecd.org/sti/pist, juin 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932934546>

Mesurabilité

Allouer la R-D aux divers secteurs de l'économie présente des difficultés. Dans la plupart des pays, les dépenses de R-D d'une entreprise sont attribuées à son activité industrielle principale, suivant la valeur ajoutée (critère d'« activité principale »). Certains pays se basent sur la principale activité de R-D de l'entreprise ou sur le contenu de la R-D (critère par « groupe de produits »). Le *Manuel de Frascati* recommande d'utiliser l'activité principale pour classer les unités statistiques, mais pour les entreprises ayant des activités de R-D importantes et diverses, il est préconisé de répartir la R-D par unité ou groupe de produits. La méthodologie utilisée pour ajuster l'intensité de R-D en fonction de la structure sectorielle est sensible à plusieurs facteurs, notamment la classification industrielle utilisée : pour la Finlande, l'utilisation de la CITI Rév. 4 pour calculer l'intensité de R-D ajustée donne un ajustement nettement moindre qu'avec la CITI Rév. 3 (voir *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2011*). Les autres facteurs ayant un impact sont le niveau d'agrégation auquel les poids sectoriels sont appliqués, et les pays choisis pour constituer la zone de référence. Pour l'Estonie, un important investissement en R-D dans le secteur pétrolier s'est traduit par un bond de la DIRDE dans le secteur manufacturier de faible technologie en 2011.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2013**
Innovation for Growth

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Spécialisation en R-D », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2013 : Innovation for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-54-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.